

Séance du 23 mars 2017 à 19 heures
Commune de BELLEFONT – LA RAUZE – Salle des fêtes de Constans
Aujourd'hui, vingt-trois mars deux milles dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Bellefont – La Rauze – Salle des Fêtes de Constans

Etaient présents : 51 titulaires dont 13 possédant une procuration
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT – LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOUX Catherine, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

26 titulaires - 12 suppléants

• TITULAIRES :

BELLEFONT – LA RAUZE	M. NOUAILLES Serge (procuration donnée à Mme Martine FOURNIER), M. ANNES Jean-Pierre (procuration donnée à M. Jean-Paul DUJOL),
CAHORS	M. DELPECH Bernard, Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. Serge MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration donnée à M. Bernard DELPECH), M. TESTA Francesco (procuration donnée à M. Alain SAN JUAN), M. COLIN Henri (procuration donnée à Mme Martine LOOCK), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,
CATUS CRAYSSAC LABASTIDE MARNHAC	M. VAZ Victor (procuration donnée à M. Claude TAILLARDAS), M. FOURNIER Christian, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (procuration donnée à M. Daniel JARRY),
LE MONTAT	M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à M. Guy PEYRUS), Mme VANBESIEN Joëlle (procuration donnée à Mme Roseline VALETTE),
MERCUES	M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme Bénédicte LANES), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
PONTCIRQ PRADINES ST CIRQ LAPOPIE SAINT GERY – VERS ST MEDARD	M. CHATAIN Thierry, M. LIAUZUN Christian, M. MIQUEL Gérard, M. GILES Jérôme (procuration donnée à M. Olivier BORIES), M. FERNANDEZ Pierre,

• SUPPLEANTS :

BOUZIES	Mme MARMIESE Yvette,
CABREETS	M. PAULIN Peter,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOUZAC	M. OUVRARD François,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
NUZEJOLS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Collecte des déchets ménagers

Objet : Vote de la Redevance Spéciale (RS) 2017

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :

Délibération n° 25

04 AVR. 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 23 mars 2017
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Caroline CARIOU
Service : Collecte des déchets ménagers

Objet : Vote de la Redevance Spéciale (RS) 2017

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations en dates des 13 avril 2010, 18 avril 2011, 27 mars 2012, 4 avril 2013, 25 avril 2014 et 9 avril 2015, en application de la loi du 13 juillet 1992, le Grand Cahors a décidé la mise en place et l'ajustement de la Redevance Spéciale (RS) à compter de 2010. La RS concerne les professionnels produisant plus de 1500 litres de déchets ménagers et assimilés par semaine. Ses conditions d'application font l'objet d'un contrat entre la Communauté d'agglomération et le producteur ; y sont précisées les modalités de facturation.

Pour rappel, les modalités de calcul de la RS sont les suivantes :

$$RS = (V \times P1) + (V \times F \times N \times P2) :$$

- V : volume des bacs en dotation,
- P1 : prix de mise à disposition des bacs,
- F : fréquence de collecte,
- N : nombre de semaines de travail,
- P2 : prix de la collecte.

Compte tenu des recettes prévisionnelles attendues à tarif constant, il est proposé de ne pas augmenter les prix P1 et P2 pour l'année 2017.

Ainsi, les prix sont les suivants :

$$P1 = 92,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / an,}$$

$$P2 = 16,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / fréquence / semaine.}$$

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver la reconduction des tarifs de la RS pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

1973
1974

1975